

FOUILLE DE SAUVETAGE SUR LE SITE ANTIQUE DE BIDON,

commune de Bonnegarde (Landes)

par † Brigitte WATIER

N.D.L.R. Les résultats d'une fouille de sauvetage menée par Brigitte Watier du 7 au 11 juillet 1981 sur la commune de Bonnegarde, située aux confins de la Chalosse et du Béarn ont été consignés dans un rapport remis au SRA d'Aquitaine en novembre 1981 et demeuré inédit à ce jour. Alors que la recherche sur l'occupation du sol à l'époque antique dans le Bassin de l'Adour s'intéresse aujourd'hui aux petits établissements ruraux, il a paru opportun de publier ce rapport *in extenso*, avec l'accord des ayant-droits de Brigitte Watier, décédée en 1988, et du SRA d'Aquitaine. Cette publication est un hommage à Brigitte Watier, trop tôt disparue.

Résumé : Les travaux agricoles ont mis au jour en 1981 sur la commune de Bonnegarde, aux confins de la Chalosse et du Béarn, un établissement rural gallo-romain. Les sondages réalisés montrent des aménagements de sols en galets, des zones dépotoirs, un four rudimentaire. Le mobilier comprend des vases de fabrication locale et des récipients importés, attestant une fréquentation du site entre le I^{er} siècle av. J.-C. et le IV^e s. après J.-C.

Mots-clés : Bidon, Bonnegarde, sols en galets, four, gallo-romain.

N.D.L.R. Los resultados de una excavación de salvamento llevada a cabo por Brigitte Watier del 7 al 11 de julio de 1981 en la comuna de Bonnegarde situada en los confines de Chalosse y de Bearn han sido recogidos en un informe entregado al SRA de Aquitania en noviembre de 1981 que ha permanecido inédito hasta hoy. Cuando la investigación sobre la ocupación del suelo en la época antigua de la cuenca del Adour se interesa hoy día por los pequeños edificios rurales, parece oportuno publicar este informe *in extenso*, con el aval de los derechohabientes de Brigitte Watier desaparecida en 1988, demasiado pronto.

Resumen : Los trabajos agrícolas en la comuna de Bonnegarde en los confines de Chalosse y de Bearn han revelado en 1981 un edificio rural galo romano. Los sondeos realizados revelan disposiciones de suelos de guijarros, zonas de vertederos, un horno rudimentario. El mobiliario consta de vasijas de fabricación local y recipientes importados que atestán una frecuentación del sitio entre el I^{er} siglo antes de J.-C. ; y el siglo IV después de J.-C.

Palabras clave : Bidon, Bonnegarde, suelos de guijarros, horno, galo romano.

N.D.L.R. The results of a salvaging excavation led by Brigitte Watier from 7th to 11th July, 1981 on the commune of Bonnegarde, on the borders of Chalosse and Bearn were recorded in a report handed to the SRA of Aquitania in November 1981 and left unpublished to this day. As research on the ground occupation in the Adour basin in Antique times is nowadays turned towards small rural establishments, it seemed appropriate to publish the *in extenso* report, in agreement with the SRA of Aquitania and the eligible party of Brigitte Watier deceased in 1988. This publication is willing to pay a tribute to Brigitte Watier, too soon gone.

Abstract : In 1981, agricultural works have brought to light a rural Gallo-Roman establishment on the commune of Bonnegarde, on the borders of Chalosse and Bearn. The performed testings show pebble floor fittings, dumping areas, and a rudimentary oven. The furniture is composed of locally manufactured vases and imported containers, testifying a frequentation of the site between the First century before Christ and the Fourth after.

Keywords : Bidon, Bonnegarde, pebble floors, oven, gallo-Roman.

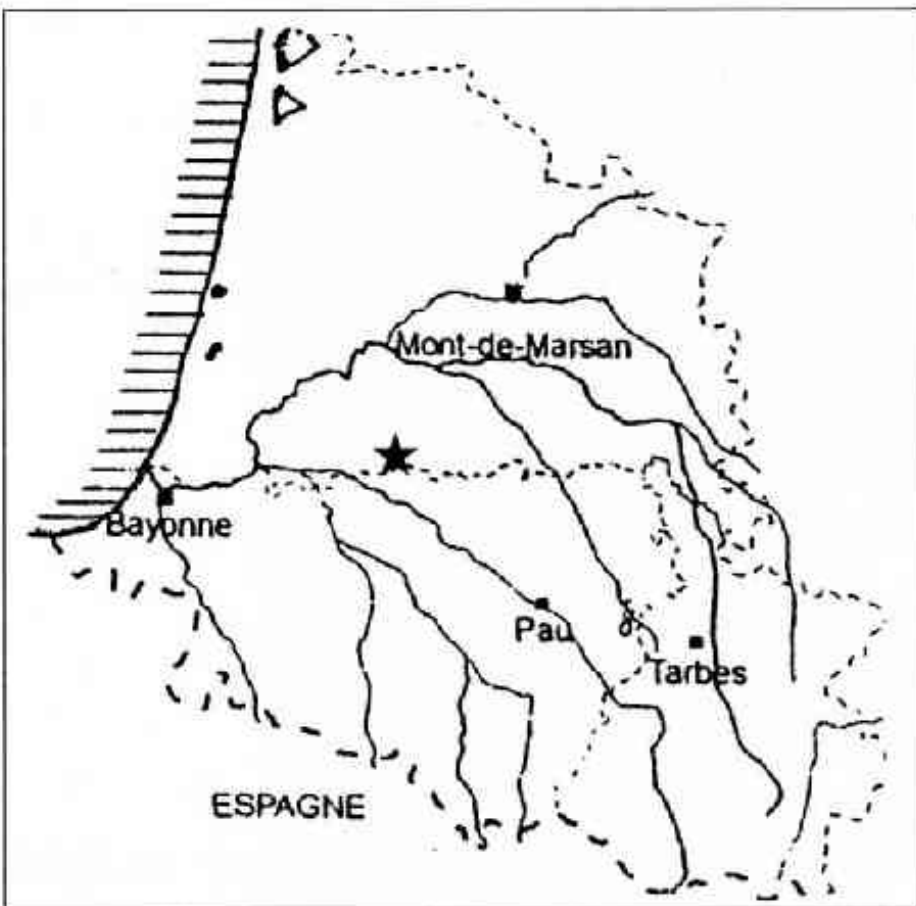


Fig. 1 : Situation géographique du site.

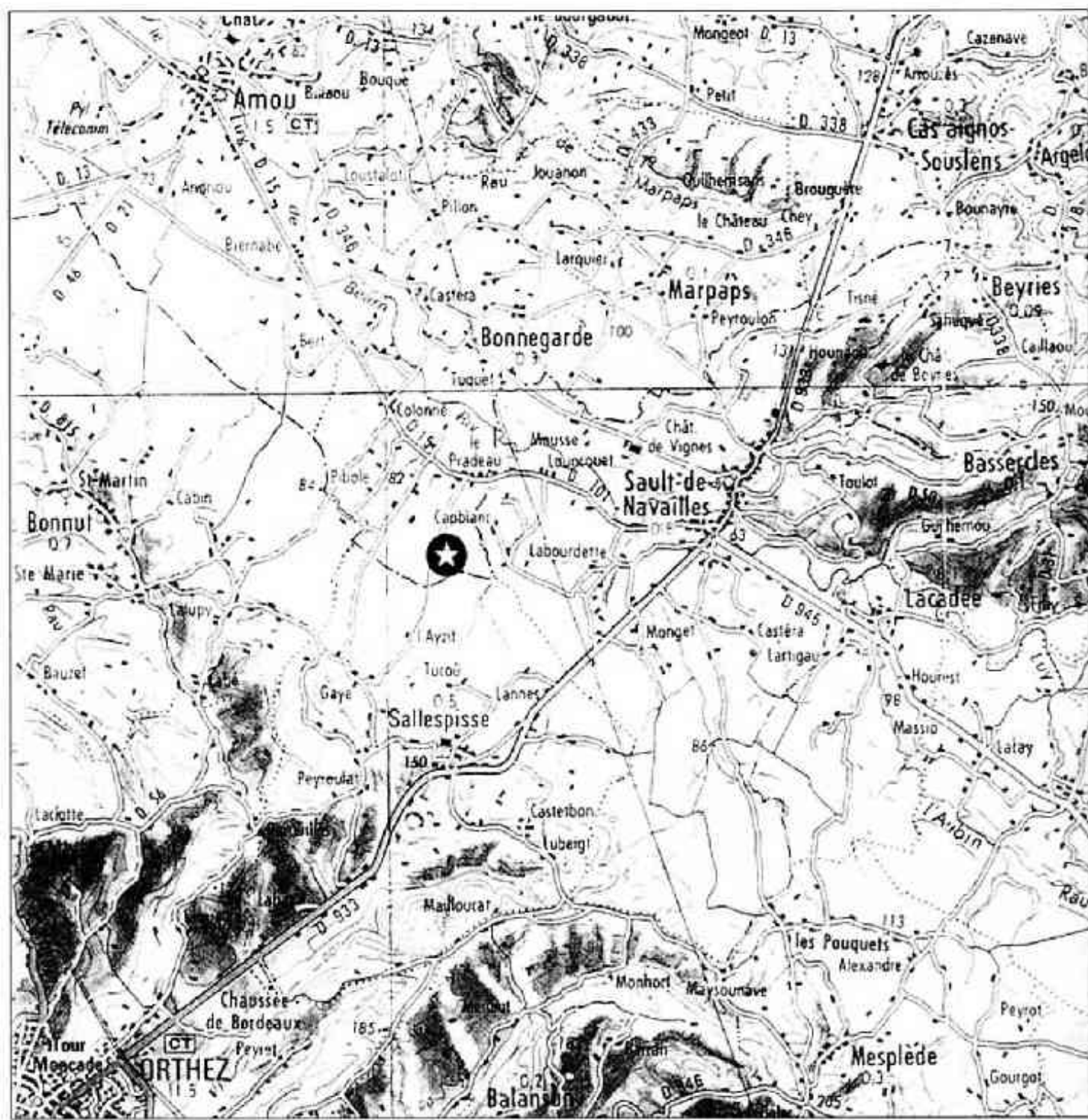


Fig. 2 : Localisation du site de Bidon (extrait de la carte IGN au 1/100 000^e).

Circonstances de la découverte

Avant d'être défrichée il y a quatre ou cinq ans - selon le témoignage de M. Pierre Dufillon, agriculteur, demeurant à la maison «Benga» à Bonnegarde (canton d'Amou, dans le département des Landes)- la parcelle 385 section C (cadastre 1954) à Bonnegarde, lieu-dit Bidon, était inculte, et couverte de pins et quelques chênes avec sous-bois de fougères.

Toutes les parcelles environnantes, dont la mise en culture est relativement récente, ont fait l'objet d'un défrichage actif et sont, à l'heure actuelle, cultivées en maïs. C'est le cas de la parcelle 388, section C, contiguë à celle qui nous occupe, cette dernière constituant d'ailleurs son prolongement naturel.

Lors du défrichage de la parcelle 385, M. Pierre Dufillon ne devait rien remarquer de particulier. Cette année, à l'occasion du labour de printemps sur ces deux parcelles qu'il exploite en tant que fermier, P. Dufillon remarqua que dans la partie occidentale du nouveau champ, le brabant accrochait par endroits de grosses pierres dont plusieurs furent exhumées et déposées en lisière du labour : ce sont des blocs de poudingue et des morceaux de cuirasse ferrallitique. A l'extrême ouest, la charrue soulevait des galets. Enfin, un peu partout, de menus fragments de poteries remontaient en surface (en C 388 furent alors trouvés quelques silex taillés dont une pointe azilienne finement retouchée, identifiée par R. Arambourou).

Intrigué, le fermier opéra une série de mini-sondages sur tous les points suspects selon lui, et fit part de sa découverte au docteur Jean Carrère, vétérinaire à Amou. Informé par ce dernier, M. R. Arambourou se rendit une première fois à Bonnegarde, puis m'avertit de l'intérêt certain de ce nouveau site, le premier de ce type signalé sur le territoire de cette commune.

Le 6 juin 1981, je retrouvais MM. R. Arambourou et J. Carrère au domicile de M. P. Dufillon.

Chez ce dernier m'ont été montrés les deux éléments endommagés, à perforation centrale, d'une meule en poudingue, des clous ou fragments de fer très oxydés, pris dans une gangue très épaisse et très dure, mais surtout une quantité déjà considérable de fragments de poteries variées, montées au tour ou à la main, lisses ou peignées, de pâte généralement grossière, et presque toutes de type et de facture indigènes. Quelques tessons, dont un éclat de pointe d'amphore, appartenaient cependant à l'époque gallo-romaine.

Sur les lieux mêmes de la découverte, l'un des sondages de P. Dufillon annonçait l'existence probable d'un four ; d'autres montraient de gros blocs de pierre isolés. Surtout, une rigole d'écoulement longeant, au sud, une bande de terrain laissée en friche dans l'angle occidental de la parcelle révélait, à faible profondeur, l'existence d'un sol continu de galets roulés.

Le fermier ayant renoncé provisoirement à la mise en culture de la parcelle concernée afin que soient réali-

sées des recherches qu'il souhaitait lui-même vivement, une demande d'autorisation de fouille de sauvetage fut déposée auprès du Directeur des Antiquités Historiques d'Aquitaine (agrée sous le n° 12/81 du 3 juillet 1981).

Le site

La commune de Bonnegarde se situe à l'extrême sud du département des Landes (Fig. 1), dans le canton d'Amou, à 4 km au sud-est de cette ville (Fig. 2). De superficie très réduite, la parcelle 385 (altitude d'environ 90 m NGF) dépend du lieu-dit «Bidon», d'appellation récente, qui se partage entre le département des Landes et celui des Pyrénées-Atlantiques (Fig. 3). Il s'étend sur une avancée de plateau qui domine, au nord, la vallée du Luy de Béarn qu'emprunte, d'ouest en est, la route départementale 15 puis 101 d'Amou à Sault-de-Navailles.

Le Gert

Tout ce secteur appartient à l'ancien Gert, ou Yert, toponyme qui figure sur la carte de Cassini (Fig. 4) et qui est encore conservé de nos jours, au sud-est de Sallespisse (Fig. 3), par exemple. Il est surtout vivace, en maint endroit, dans la mémoire rurale. D'autre part, on notera avec intérêt que juste au nord du site archéologique, auquel on parvient, depuis la D. 15, par le chemin vicinal ordinaire n° 6, le toponyme subsiste («chemin rural de Yert» sur le plan cadastral de 1954) (Fig. 5).

Le Gert correspond à l'ancienne zone de parcours des troupeaux quittant, à l'automne, les estives des Pyrénées pour passer l'hiver dans les pacages landais, et reprenant, au printemps, le chemin de la montagne.

A la fin du siècle dernier, plusieurs érudits dacquois, notamment Eugène Dufourcet et Georges Camiade «fouillèrent» de nombreux tumuli dans le Yert d'Estibeaux, Mimbaste, Pomarez, quoique, à cette époque, la distribution remarquable de ces monuments au long d'axes naturels traversant, du sud-est au nord-ouest, tout le piémont pyrénéen ait été remarquée, leur appartenance à la civilisation des pasteurs transhumants n'était pas encore perçue. A l'heure actuelle, la recherche s'attache en particulier à la chronologie de ce phénomène complexe, encore très mal connu (J.-P. Mohen, *L'Âge du Fer en Aquitaine*, 1980).

Outre les tumuli, qui jusqu'à l'heure ont surtout retenu l'attention, ces populations nomades ont construit des abris provisoires : au cours de prospections ou de fouilles de sauvetage dans ces régions, R. Arambourou a noté la fréquence de fonds de cabanes, à peine signalés après quelques tessons, silex, restes de foyers, dont certains sont attribuables, comme parfois les tumuli, à l'époque gallo-romaine. (R. Arambourou, *Fouilles de sauvetage dans le Gert de Tilh et Mouscardès*, dans : *Bulletin de la Société de Borda*, 1972-1, p. 3-10).

Vestiges d'établissements antiques dans le Gert

En 1972, dans le Gert de Tilh et Mouscardès soit à une douzaine de km plus à l'ouest, des prospections tendant à localiser l'ancien site de Tastoia signalé au XIX^e siècle, aboutirent ainsi à la fouille de trois fonds de cabanes et à l'identification de plusieurs autres, généralement datés, par la céramique, de la fin du premier siècle de notre ère. A la poterie, de caractère essentiellement indigène, sont associés des silex, des pierres brûlées, des galets.

Cette intervention permit en particulier le dégagement d'une structure singulière, contemporaine des cabanes, et dont R. Arambourou donne le plan : «à un mur à retours symétriques, allongé sur 18,80 m d'est en ouest, avec vers le sud un grand pavement de galets d'environ 8 m de long et 4 m de large, bordé régulièrement sur son côté est, le mieux conservé, par des blocs de cuirasse ferrallitique qui ont dû servir, comme la garluque en haute lande, à soutenir les poteaux d'une construction en bois, dont les intervalles étaient, sauf les ouvertures, remplies de torchis. La toiture devait être en chaume, puisqu'aucun fragment de tuile n'a été trouvé». (R. Arambourou, p. 8 et fig. 3).

Au contraire des cabanes, prévues pour une durée limitée et une fonction provisoire, ces constructions plus importantes et mieux établies dénonceraient plutôt une forme de vic sédentaire, encore pratiquement inconnue dans le Gert et assez inattendue dans un tel contexte, d'où la difficulté de son interprétation.

FOUILLE DE SAUVETAGE DANS LE GERT DE BONNEGARDE, 7-11 JUILLET 1981

Elle s'est déroulée grâce à la participation quotidienne de :

- M^{lles} Barlet-Bas Françoise, Carrère Catherine, Carrère Geneviève, Ducourneau Rosclyne, Dufourcq Christine ;

- MM. Bergès Francis, Carrère (Dr) Jean, Dufillon Pierre, Dufillon Thierry, Luquet Jean-François ; originaires d'Amou et de Bonnegarde, sous la direction de M^{lle} Brigitte Watier.

Touchant exclusivement la parcelle C 385, l'intervention était prévue du mardi 7 juillet au samedi 11 juillet 1981. Des pluies très violentes, qui durèrent sans interruption toute la nuit du 9 au 10 puis toute la journée du vendredi, mirent malheureusement fin aux travaux de fouille : sur ce plateau qui porte des terres lourdes et très argileuses, les eaux pluviales ne sont en effet ni absorbées ni drainées ; après de fortes pluies, nous avertit M. Dufillon, elles stagnent très longtemps, parfois durant des semaines, recouvrant uniformément le sol d'une nappe liquide dans laquelle circulent les sangsues.

Au matin du 10 juillet, les sondages se trouvant tous noyés sous 30 à 40 cm d'eau, et toute l'eau du terre-plein environnant, lui aussi submergé, continuant de s'y déverser, la fouille de sauvetage fut prématurément inter-

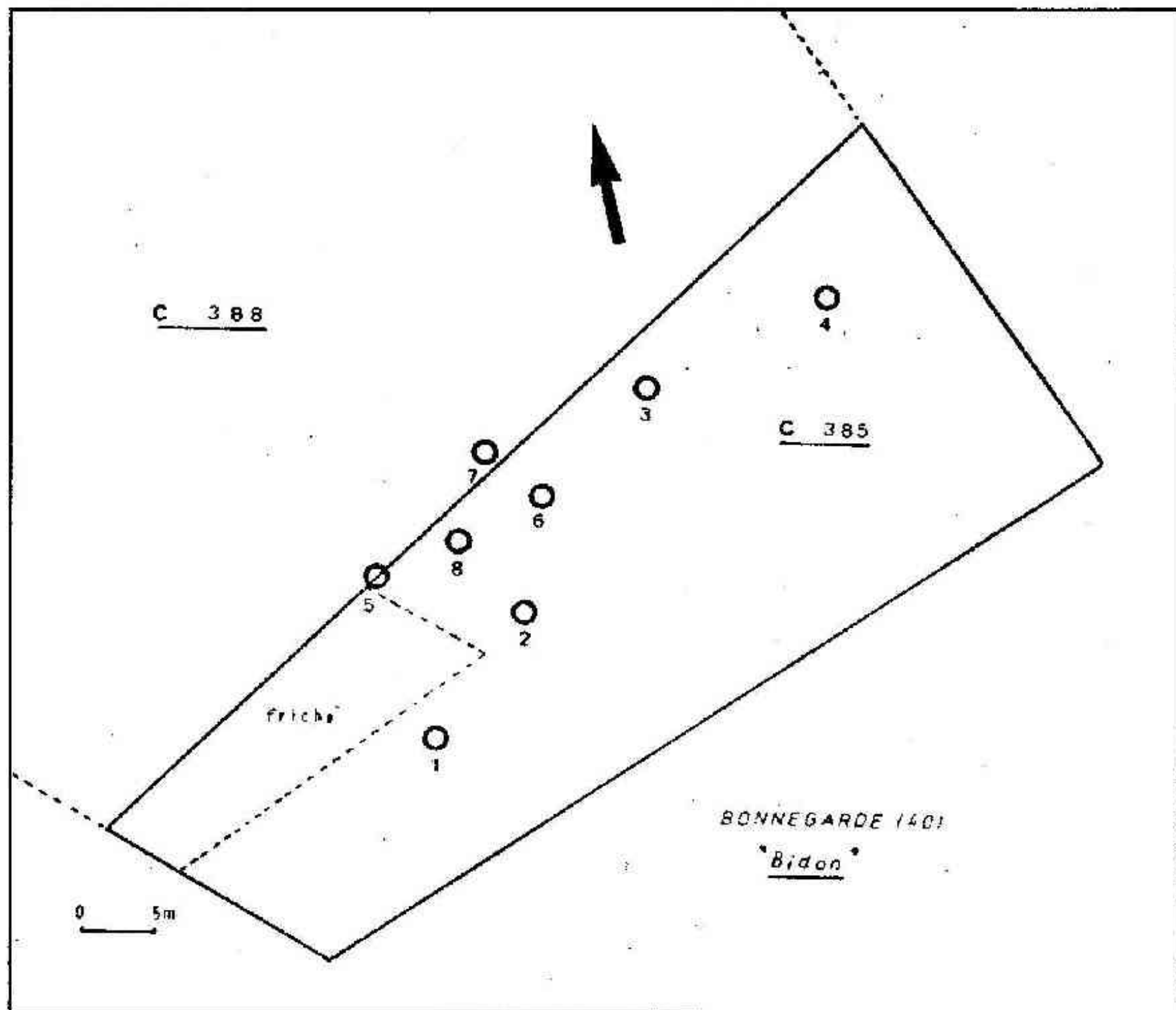


Fig. 3 : Emplacement des sondages : S1,2 : sole de galets. S3 : four. S5,6,8 : dépotoir. (relevé B. Watier).

rompue, et les journées du 10 et 11 juillet consacrées au lavage de la céramique.

Nous n'avons pu disposer, par la suite, ni du temps ni des moyens nécessaires à l'achèvement, sur le terrain, de cette opération.

Le dossier scientifique se trouve donc amputé d'une partie des résultats attendus. Pourtant, si le plan des structures proprement dites demeure inconnu, la distribution, sur le site, de vestiges relevant de divers aspects, bien différenciés, de l'activité humaine, semble, dans les limites du terrain accessible, à peu près acquise.

Présentation des sondages

Les sondages, au nombre de huit, ont été implantés en fonction des indications fournies par P. Duffillon, dont ils ont repris et élargi les points de recherche antérieurs. Ils se concentrent essentiellement à l'est et au nord-est d'une bande de terrain encore en friche et couverte de taillis dans l'angle occidental de la parcelle, soit dans le secteur où la variété et la densité des trouvailles paraissent le plus remarquable (Fig. 6).

Sondage 1

Il concerne toute la zone, de plan rectangulaire, comprise au sud de la friche. En lisière et tout au long de celle-ci, une petite rigole d'écoulement avait déjà révélé la présence, à un niveau constant, de galets roulés soigneusement disposés les uns contre les autres et formant un empièchement compact. Des tranchées explo-

ratoires devaient donc, en premier lieu, centrer cette structure et définir les priorités du décapage systématique.

La rigole fut élargie et nettoyée ; une tranchée parallèle d'environ 50 cm de large fut ouverte, partageant par le milieu ce secteur de la fouille. Deux autres tranchées semblables, perpendiculaires aux précédentes, les recoupaient dans la moitié nord. D'autres contrôles étaient prévus plus au sud, de même que des dégagements plus importants : la fouille ayant été arrêtée pour les raisons

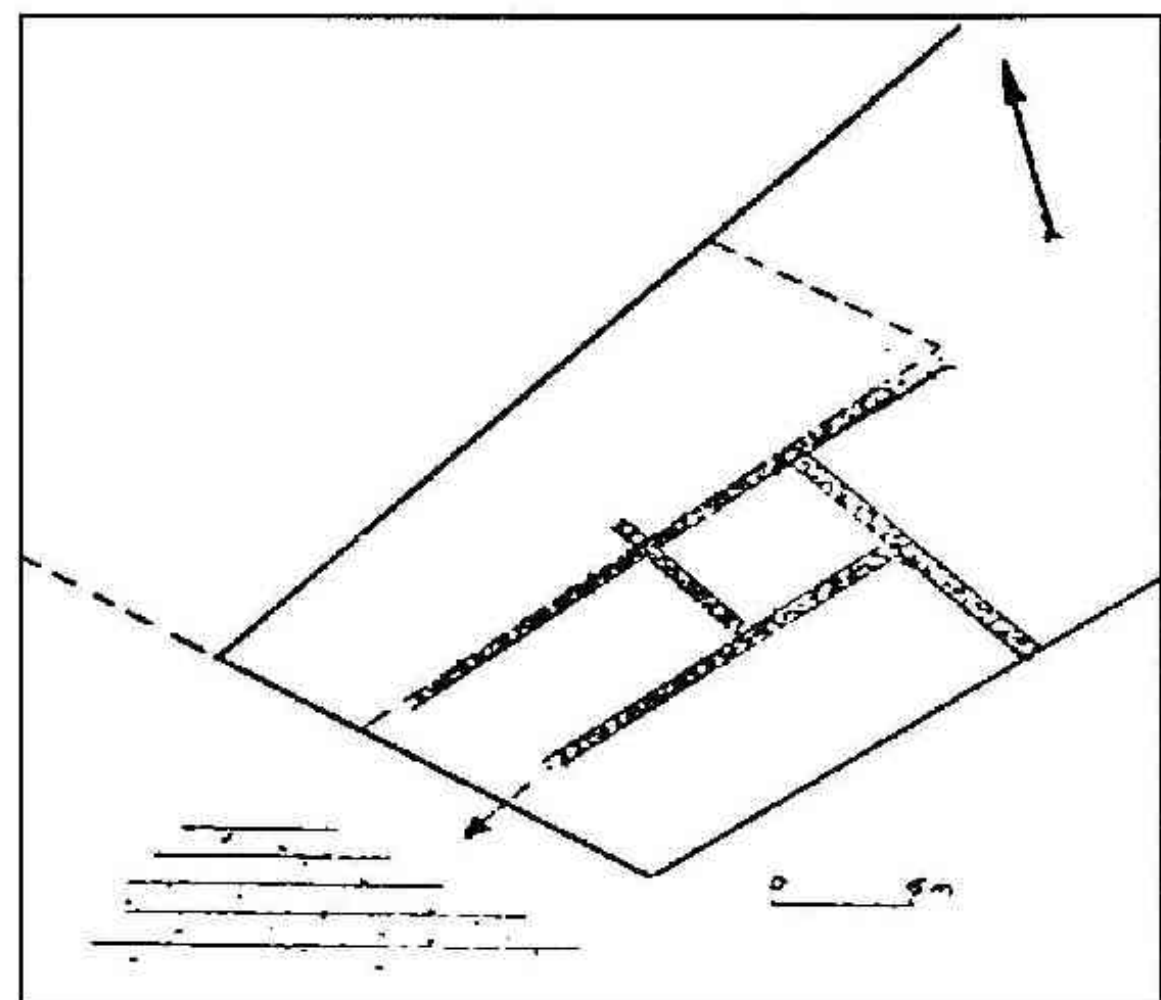


Fig. 4 : Sondage 1. Plan des tranchées (schéma approximatif).

exposées plus haut, nous n'avons pu établir de relevés de plan et coupe pour ce sondage d'une certaine ampleur, demeuré inachevé.

D'une façon générale, sous une faible épaisseur (environ 20 cm) de terre végétale, archéologiquement stérile, débute une couche d'argile gris-jaunâtre sale, qui a livré quelques rares tessons de poterie. A une profondeur de 30 à 40 cm, cette couche emprisonne un sol de galets, particulièrement compact et bien conservé par endroits, plus lâche et irrégulier, voire abîmé (galets cassés) en d'autres. Nulle part nous n'avons pu en localiser la limite :

- il est certain que ce sol aménagé se poursuit et s'arrête sous la friche voisine où fut opéré un «regard», à un mètre environ de la rigole, dans la partie nord ; au-delà de la friche, soit tout-à-fait au nord/nord-ouest, en C 3888, l'empierrement a totalement disparu (aucun galet n'est visible à la surface du champ) ;

- à proximité du sondage 2, à quelque 10 m, le sol de galets semblait plus irrégulier ou endommagé ; plus près encore (5 m), il se poursuivait toujours, mais sous forme de galets isolés, non jointifs : le plan général de ce dispositif en S.1 et S.2 n'étant pas connu, nous ne saurions dire si les galets font partie, en cet endroit, d'un sol aménagé (de bâtiment ou de cour) ou s'ils ont été déplacés.

Ils sont toujours compris, comme précédemment, dans une épaisse couche d'argile, malaxée, gris-jaune sale à leur niveau (circulation, activités humaines), identique mais absolument stérile au-dessous.

- La partie sud-est, difficilement accessible à cause d'une abondante couverture de souches et de racines, a été à peine explorée.

- le sol de galets devait se poursuivre assez loin en direction du sud-ouest : dans le champ de maïs contigu à la parcelle, de nombreux galets jonchent le sol entre les pieds de maïs.

Les tranchées du sondage 1 n'ont localisé aucun bloc de poudingue ou de cuirasse ferrallitique, plutôt attendus à la périphérie de la construction. Toutefois, il faut tenir compte, ici, de l'insuffisance des dégagements, et c'est la raison pour laquelle nous ne devons pas conclure à un empierrement homogène, couvrant uniformément et selon un plan régulier (rectangle par exemple) une vaste superficie, déjà trop importante pour être vraisemblable (dimensions extrêmes du sondage : 25 x 12,5 m) : la

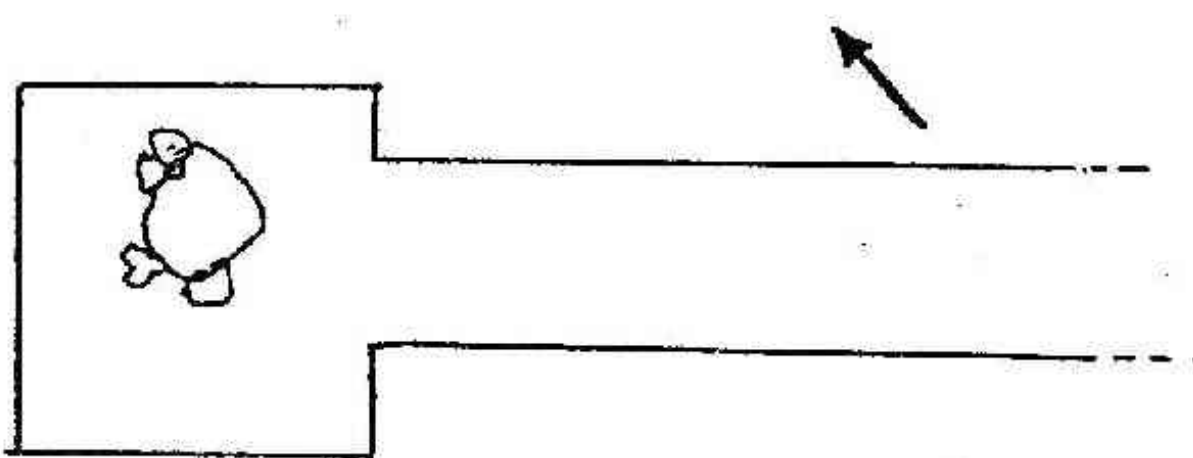


Fig. 5 : Plan schématique du sondage 2 (orientation et échelle approximatives).

fouille de R. Arambourou en 1972 a bien montré la complexité de tels aménagements et de leur plan.

Sondage 2

Situé au nord-est du précédent, et développé du nord-ouest au sud-est sur près de 5 m, selon un plan à peu près rectangulaire.

Sous 15 à 20 cm de terre végétale, et sur toute la superficie du sondage, est apparue la couche uniforme d'argile compacte, dans laquelle se trouvait pris un empierrement très lâche de galets ronds, ici généralement cassés, rencontrés à un niveau constant. Leur dispersion indique-t-elle que l'on se trouve à l'extérieur, plutôt qu'à l'intérieur, d'une construction ? et en est-il ainsi jusque vers la limite nord-nord-est du sondage 1 (v. supra) ? Rien n'est moins certain : une grosse dalle de poudingue avait été retirée, avant notre arrivée, vers l'extrémité sud-est du sondage 2, tandis qu'à la tête nord-ouest, l'élargissement de la tranchée de fouille a parfaitement dégagé un massif pierreux précédemment accroché par le brabant de M. Duffillon, et composé d'un gros bloc de poudingue accompagné d'autres plus petits, le tout correspondant manifestement à un dispositif de calage pour un poteau.

Dans ce secteur, au niveau des galets et au-dessus, l'argile gris-jaune a fourni des tessons de céramique variée, d'époque gallo-romaine parmi lesquels prédominent les échantillons de poteries de type et de fabrication indigènes.

Sondage 3

Il porte sur une structure originale de très petites dimensions entièrement fouillée et partiellement démontée, photographiée, mais dont nous n'avons malheureusement pu établir le relevé détaillé : ces restes d'un four très rudimentaire se situent à une quinzaine de mètres au nord-est du sondage 2, soit tout-à-fait à l'extérieur de l'aire aménagée avec sol plus ou moins compact de galets roulés, et dans un secteur où il ne s'en rencontre précisément aucun.

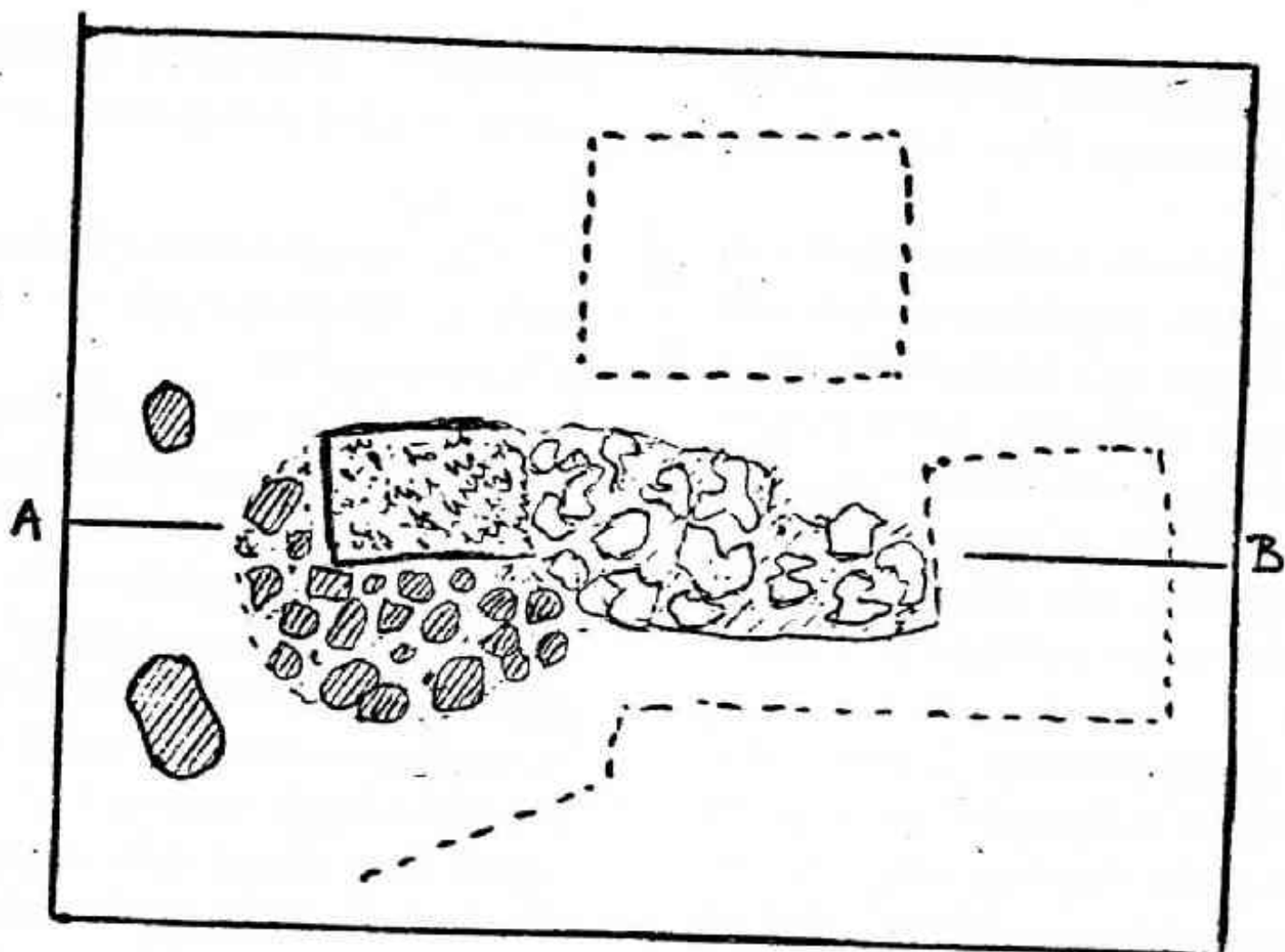
Lors du labour de printemps, l'outil agricole avait fait remonter en surface de petits paquets d'argile rubéfiée qui incitèrent P. Duffillon à creuser le sol à cet endroit. Il s'ensuivit la découverte et une destruction très limitée de ce complexe.

L'opération de fouille nous a permis de faire les observations suivantes :

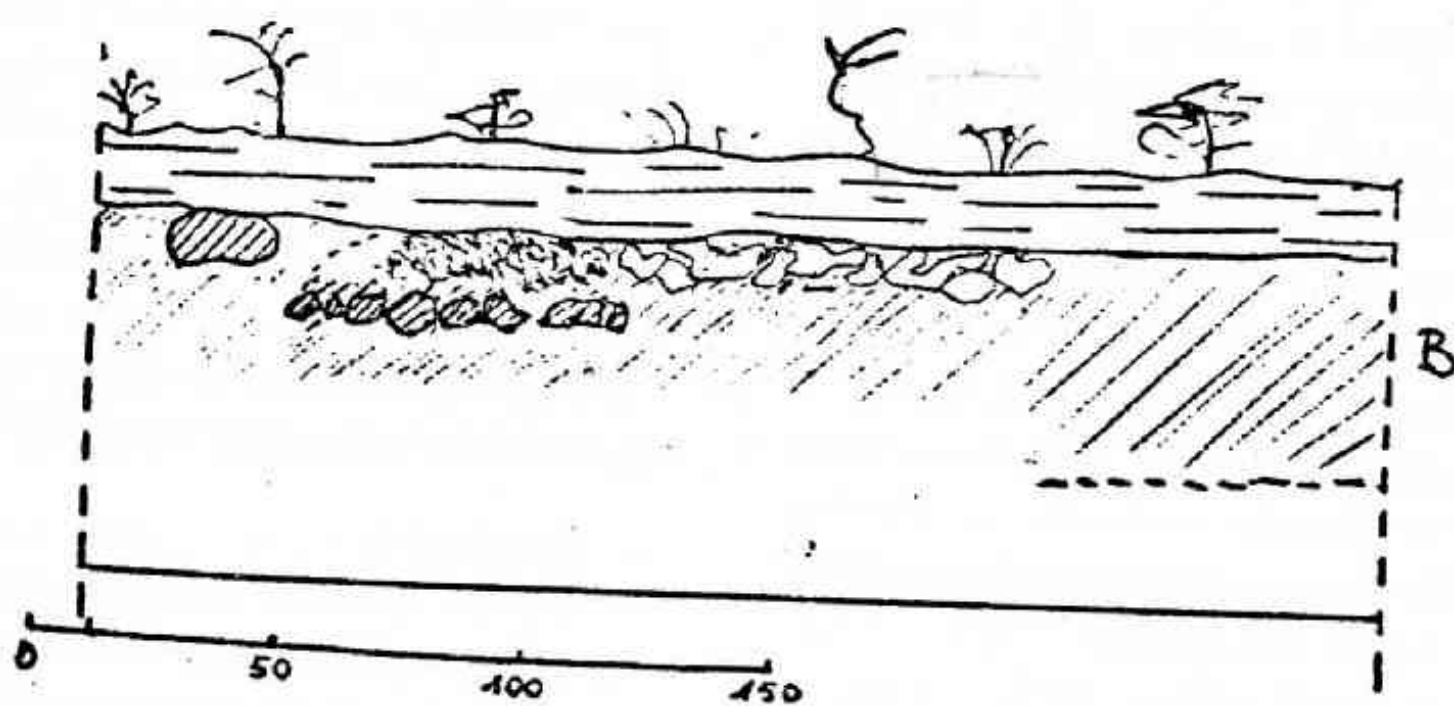
- La couche archéologique débute sous 15 cm de terre végétale argileuse brun-jaune ; elle s'interrompt avant - 40 cm, niveau à partir duquel s'observe l'argile jaune stérile du sous-sol.

- A l'époque gallo-romaine, on établit sur cette dernière une sorte de plate-forme circulaire ou légèrement ovale, constituée d'un assemblage grossier de galets mal triés, souvent cassés, d'environ 80 cm de diamètre.

Sur ce socle, pris dans l'argile naturelle et recouvert d'une pellicule de la même argile non rougie par le feu, la fouille a dégagé un massif charbonneux d'une composition



PLAN.



COUPE.

Fig. 6 : Sondage 3 : croquis sommaire du four.



Fig. 7 : Photographie du four en cours de fouille
(cliché Brigitte Watier).

singulière, présent en gros paquets d'un noir brillant, et qui recouvrait très exactement l'emplacement du plateau de galets -sauf au nord-ouest où il marquait un léger retrait. Le diamètre de ce «foyer» atteignait au moins 40 cm.

Dans ces mottes d'un charbon parfois très léger, très aéré, on reconnaît aussi parfaitement des touffes d'herbe, des brindilles, des débris de branchages incomplètement carbonisés. Nous avons procédé, en vue d'analyses, à des prélèvements de cette matière dans laquelle R. Arambourou suggère de voir une sorte de brai végétal.

- Sur la lisière nord-ouest de la plate-forme et surtout au-delà, plus haut, c'est-à-dire à un niveau correspondant à celui du dépôt charbonneux contre lequel il vient buter, épais comme lui de 8 à 10 cm, un amas important de grosses mottes d'argile pure, violemment durcie et rougie par le feu, représente le troisième constituant de cette petite structure. Ces masses informes et compactes, de taille variable, reposent sur l'argile naturelle.

- En vis-à-vis, de l'autre côté, deux énormes galets disposés symétriquement, pourraient avoir fait partie de cet aménagement et avoir servi à racler la base d'une armature légère. Ils reposent assez haut, à peu près au niveau supérieur des massifs de charbon et d'argile rubéfiée. Dans sa plus grande dimension, ce dispositif atteignait 2 m ; dans l'autre sens (nord-est/sud-ouest), il mesurait au moins 1 m. Son état d'abandon se trouvait recouvert par la terre arable actuelle. Toutefois, le socle de galets, qui ne montrait aucune trace de feu, était recouvert d'argile gris-jaune qui a donné, un peu à l'extérieur, des fragments d'une assiette en pâte grossière brun-noir. Comment fonctionnait ce four, et surtout, quelle était sa destination ? Il ne s'agit en rien d'un four de tuilier ou de potier. Si l'origine précise des mottes d'argile rubéfiée sous l'action du feu est incertaine, les analyses projetées apporteront, souhaitons-le, une réponse à la deuxième question. Il s'agissait en tous cas d'une installation très simple, précaire, qui ne servit que peu de fois, peut-être même une seule ?

Sondage 4

C'est le plus excentrique du site, et le plus pauvre. Réduit à une ouverture rectangulaire de 1,50 m x 0,50 m, il a permis les observations suivantes : sous une couche de terre végétale de 20 à 25 cm d'épaisseur apparaît uniformément l'argile compacte jaune dans laquelle sont pris, de 25 cm à 30 cm, des débris de *tegulae*, de très rares tessons de céramique, quelques gros graviers et cailloux brisés. Au-dessous, l'argile est parfaitement stérile et propre. La fouille a été arrêtée à 45 cm.

Sondage 5

Développé sur 6 à 8 m d'est en ouest et sur une largeur variable atteignant 2 m au maximum, ce sondage a révélé une zone de dépotoir très riche dont la Fig. 3 et

les résultats des sondages 1 et 2 permettent de penser qu'elle se trouvait immédiatement contre le secteur «habité» (sol de galets) : soit sur l'arrière, soit sur le côté des bâtiments. C'est là qu'ont été jetés les ordures ménagères et les rebuts : ustensiles cassés, clous, cendres et débris de charbon de bois, paquets informes d'argile durcie et cuite par la chaleur (provenant de foyers ?), fragments plutôt rares de *tegulae*.

Tous ces témoins de l'activité domestique se trouvaient au-dessous de 15 à 20 cm de terre végétale, dans une couche archéologique de couleur brun, peu argileuse au sommet où elle est traversée de croûtes stériles jaunâtres. Elle le devient davantage en profondeur, et prend progressivement la couleur de l'argile jaune du sous-sol. A - 45 cm, on trouve quelques galets mais isolés et sans rapport apparent entre eux. A peine plus bas, l'argile jaune est absolument stérile.

La poterie : Surtout de caractère indigène, mais des fragments en pâte claire, plus fine, indiquent bien l'époque gallo-romaine, de même qu'un fragment de panse d'amphore vinaire de Catalogne espagnole.

Formes les plus fréquentes :

- urnes en pâte grossière, à panse lisse ou peignée, à rebord rentrant ; à lèvre éversée convexe ; à lèvre plate (parfois peignée) ;

- gobelets ovoïdes, à paroi mince, d'un modèle connu à Dax, à Gouts, à Baigts, à St-Paul-en-Born par exemple ;

- grands plats plus ou moins profonds, à rebords plus ou moins redressés ; assiettes ; plats tripodes ; plats-couvercles. Quoique grossière, la pâte (noire ou brune) de cette dernière catégorie de récipients est généralement mieux conservée. Bien d'autres formes sont également représentées, mais trop incomplètes ou trop brisées, elles ne sont pas encore identifiées.

Dans ce même sondage 5 ont été recueillis plusieurs outils en silex taillé. A l'extrémité orientale, une très grosse pierre pourrait marquer la limite extrême de l'une de ces constructions : prise dans la couche archéologique, elle affleurerait au sommet de celle-ci (niveau du sol antique). Contre ce massif tabulaire, à quelques centimètres au-dessous de son niveau de surface, a été trouvée une petite monnaie en bronze, totalement oxydée, friable et partiellement détruite : inattendue sur ce type de site et de la part de populations qui devaient surtout pratiquer le troc, cette pièce n'offre malheureusement aucune chance d'identification, et l'on peut regretter la perte de cet indice tant pour la connaissance de la chronologie que pour celle du lieu d'émission.

Sondage 6

La charrue ayant ramené en surface, à cet endroit, quelques grumeaux d'argile rubéfiée identiques à ceux remontés sur l'emplacement du sondage 3, nous avons d'abord pensé à la présence possible d'une installation de même type, intacte cette fois.

La terre arable fut enlevée sur une superficie rectangulaire d'environ 3,20 m x 1,50 m. Sous une couverture d'environ 15 cm de terre végétale brune se trouvait seulement une lentille plus ou moins dense de grumeaux très effrités d'argile durcie et rougie par le feu. Tout contre, et au même niveau, c'est-à-dire à la surface de l'argile jaune stérile, ont été observés quelques galets cassés, et recueillis plusieurs fragments de poterie, le tout pris dans une terre plus claire et plus argileuse que celle de la surface. Il n'a pas été vu de charbon. Epaisseur maximum de la couche archéologique : 6 cm.

En raison de la pauvreté de ce sondage, on pourrait penser que l'on se trouve en marge du gros dépotoir du sondage 5-8.

Sondage 7

En lisière de C 385 et C 388, et de forme trapézoïdale (longueur : 2,55 m et 3,25 m ; largeur : 1,25 m et 1,75 m).

Même observation que précédemment. Cependant, il était en partie occupé par une grosse pierre tabulaire en poudingue, de 0,55 m x 0,70 m, épaisse d'une quinzaine de cm, apparue à partir d'une profondeur de 25 à 30 cm. Ont été également dégagés, au même niveau et dans une argile claire jaune-gris coupée de points ferrugineux, quelques cailloux et galets, ainsi que des tessons de poterie dans l'argile la plus proche du sondage 8. A 0,45 m : argile stérile du sous-sol.

Sondage 8

Les résultats de ce sondage sont malaisés à exposer dans la mesure où ils auraient nécessité l'extension de la fouille surtout en direction du nord, de l'est et du sud. Il semblerait que l'on soit à la charnière entre les constructions et le dépotoir.

Une grande tranchée est-ouest était à peu près totalement occupée par un empierrement de galets, d'ailleurs très lâche, dont le niveau n'était pas parfaitement constant. Deux retours d'angle conduits, aux extrémités, en direction du nord, semblaient révéler la présence d'un alignement est-ouest (bordure ?) au-delà duquel la couche archéologique ne contenait plus que de la céramique et des déchets de dépotoir en quantité notable. Les fragments d'un petit col de cruche en pâte fine claire, à lèvres triangulaire et d'un type déjà remarqué dans la région pourraient appartenir au II^e-III^e siècle.

Il apparaît que S.5 et S.8 (partie nord) participent d'un même dépotoir, très dense, qui atteste l'occupation

du site depuis le courant du 1^{er} siècle jusqu'à la fin du II^e/début III^e siècle. Doit-on pour autant penser qu'elle fut continue ? Rien ne permet de l'affirmer. Nous envisagerions, pour notre part, une forme d'occupation épisodique, renouvelée ponctuellement (annuellement ou plusieurs fois par an ?) pendant une longue période. S'agissait-il de structures d'accueil destinées aux bergers transhumants, ou établies par eux ? La fouille confirme en tout cas l'activité saisonnière de ces derniers, conduisant leurs bêtes par le Gert de Bonnegarde à l'époque gallo-romaine. Quoique nous soyons privés d'une partie des résultats escomptés, les différentes zones du site semblent s'organiser : S.1 et S.2 : secteur central où s'élèvent des constructions ; S.5 et 8 : dépotoir, dont S.6 et S.7 situerait la frange marginale au nord-est ; S.3 et S.4 : zone périphérique, où peuvent se manifester des activités ponctuelles (S.3).

Cette découverte apporte donc un témoignage supplémentaire sur un type d'installation plus rare que les cabanes, plus durable, mais aussi plus complexe et d'interprétation malaisée. Il nous faut souhaiter que d'autres établissements du même type soient localisés et complètement fouillés pour améliorer, malgré des vestiges matériels très pauvres et peu variés, notre effort de perception et d'approche d'une civilisation pastorale et nomade encore très méconnue d'un bout à l'autre de ses traditionnels parcours.

Addendum

En 1998, de nouveaux éléments de meules furent mis au jour lors de labours par le propriétaire M. Dufillon. Un décapage de la zone de découverte fut opéré sous la surveillance de Ph. Vergain (SRA Aquitaine) qui recueillit un petit lot de mobilier céramique. Parmi les éléments amphoriques, F. Berthault (SRA Aquitaine) a déterminé la présence d'amphores italiques (I^{er} siècle av. J.-C.), d'amphores de type Pascual (40 av. J.-C./ 40 ap. J.-C.) et d'un pied d'amphore africaine (IV^e siècle ap. J.-C.) Ces indices suggèrent donc une fréquentation des lieux sur une période plus large que celle évoquée par B. Watier

N.D.L.R.